

## Communiqué de presse

Jeudi, 11 mai 2017

*Le private banking – un secteur d'exportation clé pour la Suisse*

*Embargo 11.05.2017, 13 heures*

## Le défi des taux d'intérêt négatifs pour la gestion de fortune

**Le bas niveau persistant des taux d'intérêt au plan international, ainsi que les intérêts négatifs introduits par la Banque nationale suisse, ont été au centre du deuxième Private Banking Day organisé conjointement à Zurich par l'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) et l'Association des Banques Suisses de Gestion (ABG). La manifestation a attiré de nombreuses personnalités de la banque privée, de la politique, de l'économie et de l'administration.**

L'environnement de taux bas, et en particulier les taux d'intérêt négatifs, représentent un défi pour la branche exportatrice de la gestion de fortune et ont des effets sensibles sur les activités des banques privées suisses au quotidien. Toutefois, celles-ci sont conscientes que la Suisse n'est pas totalement libre dans ce domaine et qu'elle doit tenir compte de décisions prises au niveau international par d'autres banques centrales. C'est pourquoi, dans son discours de bienvenue, Boris Collardi, président de l'ABG, a ouvert quelques pistes qui permettraient au secteur d'exportation de la gestion de fortune de continuer à nouer avec le succès malgré ce contexte de taux bas et un environnement politico-économique de plus en plus imprévisible et volatil. Selon lui, pragmatisme, circonspection, capacité d'action et indépendance sont les qualités requises dans les décisions politiques à prendre à l'avenir quant aux conditions cadre pour la place financière helvétique. Ainsi la Suisse doit-elle poursuivre sa politique ciblée d'adaptation aux standards internationaux, participer activement aux réseaux internationaux décisifs, saisir les fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent à elle à l'occasion du Brexit, et enfin optimiser de manière autonome ses conditions cadre politiques et économiques.

Puis le professeur Hans-Werner Sinn, économiste et ancien Président de l'Institut ifo, a posé un regard critique sur la politique économique et monétaire internationale, en soulignant en quoi, selon lui, la stratégie des taux d'intérêt négatifs de la Banque centrale européenne, à laquelle la BNS n'a pu que s'adapter, était dommageable. Le Président de la Direction générale de la (BNS), Thomas Jordan a pour sa part expliqué pourquoi les taux d'intérêt négatifs étaient nécessaires et efficaces dans l'intérêt de l'économie en général.

Thomas Jordan a ensuite poursuivi la discussion dans le cadre d'une table ronde composée du professeur Aymo Brunetti, Président du Comité consultatif « Avenir de la place financière », de Philippe Gmür, CEO du groupe Helvetia Assurances, d'Herbert Scheidt, Président de l'Association suisse des banquiers et du banquier privé Jürg Staub, CEO de la banque Reichmuth & Co. Dans le cadre de ce débat, ces prestigieux invités ont discuté des conséquences de cette politique des taux bas sur la place financière helvétique.

Enfin, le Conseiller fédéral en charge des finances, Ueli Maurer, qui s'engage activement sur la scène internationale pour promouvoir la place financière suisse, a souligné qu'il voulait poursuivre la bonne collaboration entamée avec le secteur de la finance, afin que la Suisse puisse emprunter la voie prévue en matière de politique des marchés financiers.

Dans sa conclusion, Yves Mirabaud, président de l'ABPS, rappelle qu'en raison de la méthode de calcul utilisée par la BNS, qui exonère un montant égal à 20 fois les réserves minimales requises de chaque établissement bancaire, les banques engagées dans des activités de gestion de fortune ont été et restent plus fortement impactées que les autres par cette mesure qui vise à réduire l'attractivité du franc fort. C'est pourquoi il a identifié trois champs d'actions à la disposition de la place financière suisse pour assurer sa compétitivité. Il s'agit premièrement d'obtenir l'accès au marché, qui permettrait aux banques de travailler depuis la Suisse et d'y conserver ainsi les emplois et les recettes fiscales. Deuxièmement, en matière d'échange automatique de renseignements, il faut vérifier que la Suisse ne fasse pas cavalier seul et que les autres grands centres financiers internationaux l'applique effectivement. Et troisièmement, il faut veiller à une réglementation aussi stable et légère que possible en Suisse, de manière à ce que les banques puissent consacrer leur énergie à des développements utiles à leurs clients.

**Pour toute information complémentaire:**

Jan Langlo, directeur ABPS

[langlo@abps.ch](mailto:langlo@abps.ch), +41 22 807 08 00

Pascal Gentinetta, directeur exécutif ABG

[pascal.gentinetta@juliusbaer.com](mailto:pascal.gentinetta@juliusbaer.com), +41 79 202 48 65